

Contrat d'engagement N° 2

Entre les soussignés

Abbi Joremy Directeur des écoles de TANTA

représentant le Missionnaire-Inspecteur des écoles du Vicariat de Kabgayi, lui-même délégué par le Représentant Légal du Vicariat de Kabgayi

et le nommé BARATHOMATHOMA CHARLES

Fils de Rumunabagabo et de Nikaja

originaire de la colline Ruhija chefferie BUKONYA

sous/chefferie Ruhija territoire RUHENGERI

d'autre part ;

Il a été convenu ce qui suit :

1) Le contractant de seconde part s'engage à servir sans contrainte en qualité de moniteur d'enseignement pour un terme de 3 ans

commençant le 15/9/54 et prenant fin le 14/9/57

Il reconnaît à l'employeur le droit d'imposer des règlements scolaires.

2) L'employeur s'engage à payer au contractant un salaire mensuel comprenant un salaire de base de 360

allocation épouse 50

allocation enfants (s) 25

indemnité de logement 30

Fait à TANTA le 15/6/1954

L'employeur,

Joremy

Le contractant de 2<sup>e</sup> part.

Charles Bab

Visé par nous,

Administrateur Territorial.

Boerel  
23.7.54

Ruhengeri



12473